



Prostitution et travail forcés

Vaud détecte vingt-cinq victimes de traite humaine chaque année



Une grande partie des victimes détectées dans le canton ont été forcées à se prostituer, soit 65 personnes sur les 87 suivies en 2021. CHANTAL DERVEY

Chloé Din

Depuis 2015, le Canton a un dispositif de mise à l'abri et de suivi unique en Suisse romande.

Les personnes identifiées et aidées ont drastiquement augmenté.

Combien de personnes sont victimes de traite d'êtres humains aujourd'hui dans le canton de Vaud? Personne ne le sait, tant il est difficile de les détecter. Mais encore

faut-il essayer. Jusqu'en 2015, les autorités vaudoises identifiaient à peine deux ou trois cas par année. Depuis, un dispositif unique en Suisse romande a été mis en place pour non seulement repérer les victimes, mais aussi les mettre à l'abri et les accompagner à long terme.

En six ans, le nombre de cas identifiés chaque année dans le canton est ainsi passé à 25, sur un total de 174 recensés en Suisse en 2020. C'est le bilan qu'a présenté lundi le Département de la santé et de l'action sociale aux côtés de l'association Astrée, qui est au cœur de l'action vaudoise de lutte contre la traite.

Au centre-ville de Lausanne, As-

trée dispose d'un hébergement offrant un refuge aux victimes, élément clé pour les inciter à sortir de l'ombre. Elles y trouvent aussi un soutien à plusieurs niveaux pour se reconstruire, porter plainte et éventuellement s'intégrer. Car les victimes de ce type d'exploitation sont souvent des personnes vulnérables venues de l'étranger sous des prétextes trompeurs. Elles sont ensuite réduites à la prostitution ou au travail forcé, en tant que domestique, dans la construction ou dans la restauration.

92% de femmes

Si une vingtaine de cas sont détectés chaque année, ces personnes bénéficient d'un suivi qui peut s'étaler sur plusieurs mois. En 2021, Astrée a ainsi offert son aide à pas moins de 87 personnes, dont 24 étaient hébergées dans son foyer lausannois. Parmi elles, 65 étaient des victimes de prostitution forcée et 92% étaient des femmes. Sur le plan géographique, 79% des victimes venaient d'Afrique, 9% des Balkans, 5% d'Amérique du Sud, 5% d'Asie et 2% du reste de l'Europe.

L'association relate le parcours d'une ancienne pensionnaire, qui compte parmi les nombreuses Africaines prostituées de force dans le canton. Orpheline et vulnérable, elle a cru les promesses d'une femme lui proposant un travail en Suisse. Après dix-huit mois d'exploitation, elle s'est tournée vers Astrée grâce à un aumônier de rue. D'abord hébergée en foyer, elle a désormais son propre logement et un permis de séjour. Pourtant, les



traumatismes qu'elle a subis continueront de peser sur son avenir, relève Angela Oriti, codirectrice d'Astrée: «Ce n'est pas parce que les victimes ont eu un soutien que tous leurs problèmes sont résolus. Ça va prendre encore des années.»

Peu de condamnations

D'autres récits sont plus optimistes, comme celui d'un homme d'origine sud-américaine, exploité dans le secteur de la restauration. Il a pu s'en sortir, s'intégrer et est désormais autonome financière-

ment. En revanche la procédure pénale contre la personne qui a profité de lui est toujours en cours et, comme dans beaucoup de cas, elle pourrait être peu concluante. Sur Vaud, le nombre de procédures est passé de cinq en 2015 à 46 en 2021. «Mais, de manière générale, en Suisse les condamnations sont rares», constate Angela Oriti, qui en a compté deux ou trois l'an dernier dans le canton.

L'autre défi des victimes est celui de pouvoir rester en Suisse afin

de se reconstruire. En effet, avoir subi une situation de traite d'êtres humains n'est pas un critère pour obtenir l'asile. «Si le permis de séjour d'une victime n'est pas renouvelé, tout l'accompagnement que nous lui avons apporté est mis à mal. Ça crée un paradoxe», relève Angela Oriti. Pour cet accompagnement, Astrée est en effet financée par le Canton à hauteur de 95%, soit 1,4 million de francs par année.